



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE**

**13 DÉCEMBRE  
2021**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 13 décembre 2021 à 18h30. La séance a été convoquée selon l'article 152 du Code municipal du Québec.

La présente séance est présidée par la mairesse Louise Lebrun.

Les conseillers suivants sont présents :

Mme Johanne Béliveau  
Mme Marilou Carrier  
Mme Miriame Dubuc-Perras  
M. François Gagnon  
M. Denis Larocque  
M. Daniel Pinsonneault

Mme Chantal Girouard, directrice générale / secrétaire-trésorière, est présente.

**2021-12-34**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Proposé par Marilou Carrier  
Appuyé par Denis Larocque  
Que la séance soit ouverte.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER**

**2021-12-35**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Denis Larocque  
Appuyé par François Gagnon  
Que l'ordre du jour suivant soit accepté et déposé dans un registre faisant partie intégrante des présentes.



---

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE  
LUNDI 13 DÉCEMBRE 2021 À L'HÔTEL DE VILLE À 18H30**

---



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance. ®
2. Acceptation de l'ordre du jour. ®
3. ~~Mandat analyse rémunération des élus~~ ®
4. Modification résolution 2021-10-12 SHQ ®
5. Vente vieille caserne ®
6. Levée de la séance. ®

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

**2021-12-36**

**MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2021-10-12 RELATIVE À  
UN APPUI AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU  
QUÉBEC DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION DE  
LOGEMENTS**

CONSIDÉRANT la résolution 2021-10-12 relative à un appui auprès de la Société d'habitation du Québec dans le cadre de la construction de logements;

VU la recommandation du directeur du Service des relations avec le milieu de modifier la norme relative au nombre de logements subventionnable;

Il est proposé par François Gagnon  
appuyé par Miriame Dubuc-Perras  
et résolu à l'unanimité

DE modifier la résolution 2021-10-12 de façon à corriger le pourcentage de « 50 % » pour celui de « 80 % », à savoir :  
« D'informer la Société d'habitation du Québec de l'intérêt de la municipalité à participer au programme de supplément au loyer pour un maximum de 80 % des logements dans le cadre de ce projet, représentant un montant annuel de 10 % des coûts reliés audit programme, et ce, pour une période minimale de cinq (5) ans; ».

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

**2021-12-37**

**MANDAT ÉVALUATEUR AGRÉÉ**

Proposé par Johanne Béliveau  
Appuyé par Daniel Pinsonneault

Que soit octroyé un mandat à la firme Trudel, Montcalm et Associés, évaluateurs agréés afin de rédiger une évaluation pour la propriété du 44, Avenue de la Caserne à Sainte-Barbe.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER



No de résolution  
ou annotation

**2021-12-38**

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par Marilou Carrier

Appuyé par Denis Larocque

Que l'ordre du jour étant épuisé que la séance soit levée.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,**

**LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER**

\_\_\_\_\_  
Louise Lebrun  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Chantal Girouard  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière

Je, Louise Lebrun, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal (RLRQ, chapitre C-27.1)